

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023, tenue par vidéoconférence, le 27 février 2023.

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président de la Fédération de la voile du Québec, monsieur Yves Léger, souhaite la bienvenue aux délégués et aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 17:09.

Il présente ensuite les membres du CA.

**2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

Un avis de convocation a été envoyé à tous les membres en règle dans les délais prescrits.

**3. Vérification du droit de présence et du quorum**

Les membres présents forment le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée. Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution AGA-318-23**

*« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »*

*proposée par : Michel Boivin*

*appuyée par : Alain Lefebvre*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2022**

**Résolution AGA-319-23**

*« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2022 tel que présenté. »*

*proposée par : Pierre Boursier*

*appuyée par : Serge Tiffault*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**6. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 février 2022**

Aucune.

**7. Rapport annuel**

Natalie Matthon, directrice générale de la Fédération, fait état des principaux dossiers et activités de la corporation depuis la dernière assemblée générale et dépose le rapport annuel.

**8. Étude et réception du rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022**

Catherine Bussièrès, trésorière, invite la directrice générale à présenter et commenter le rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers.

**Résolution AGA-320-23**

*« Il est proposé de :*

*a) recevoir les états financiers de la corporation pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2022; et*

*b) de recevoir le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers. »*

*proposée par : Jacques Paradis*

*appuyée par : Michel Boivin*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

9. **Nomination de l'expert-comptable**

**Résolution AGA-321-23**

« Il est proposé que la firme Paquin & associés soit désignée comme expert-comptable de la Fédération pour l'année financière 2022-2023 avec un mandat d'audit et que le conseil d'administration de la Fédération de la voile du Québec soit mandaté pour fixer ses honoraires. »

proposée par : Serge Thiffault

appuyée par : Alain Lefebvre

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

10. **Ratification des actes des administrateurs**

**Résolution AGA-322-23**

« Il est proposé de ratifier les actes des administrateurs de la corporation depuis la dernière assemblée des membres. »

proposée par : Michel Boivin

appuyée par : Alain Lefebvre

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

11. **Élection du président et du secrétaire d'élection**

**Résolution AGA-323-23**

« Il est proposé que Lucie Borne agisse en tant que présidente d'élection et que Natalie Matthon agisse en tant que secrétaire d'élection. »

proposée par : Jacques Paradis

appuyée par : Michel Boivin

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

12. **Rapport du comité de mises en candidature**

Conformément à l'article 20 des Règlements généraux, un comité de mises en candidature a été formé sous la présidence de Daniel St-Onge.

Daniel St-Onge fait la lecture du rapport du comité.

Sont mis en candidature pour les 9 postes d'administrateurs :

- |                                     |                           |
|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Sammy Benalia, Membre individuel | 6. Daniel St-Onge, CVDM   |
| 2. André Benoit, Membre individuel  | 7. Gilles Tétreault, ÉVGT |
| 3. Catherine Bussièrès, CTS         | 8. Denis Valiquette, EVB  |
| 4. Patrick Caux, Membre individuel  | 9. Jacques Paradis, VCP   |
| 5. Yves Léger, PCYC                 |                           |

13. **Élection des administrateurs**

Le rapport du comité de mises en candidature étant déposé, la présidente d'élection, demande s'il y en a d'autres.

Aucune autre n'ayant été présentée, celle-ci déclare les mises en candidatures closes.

Après avoir vérifié si les candidats acceptent leur mise en nomination, la présidente d'élection les déclare **ÉLUS PAR ACCLAMATION**.

Yves Léger remercie Martine Saint-Germain, administratrice sortante, pour ses nombreuses années d'implication non seulement au C.A. mais également à titre de bénévole sur plusieurs comités.

14. **Affaires nouvelles**

Aucune.

15. **Levée de l'assemblée**

Avant de déclarer la levée de l'assemblée, le président demande s'il y a des questions.

Les participants n'ayant plus de questions, et l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 18 :03.

**Résolution AGA-324-23**

*proposée par :* Simon Pagé

*appuyée par :* Simon Labbé

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

Signature du secrétaire

---

Signature du président